



DEPARTEMENT DU  
PAS-DE-CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE LENS  
CANTON DE CARVIN

VILLE DE LIBERCOURT  
EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS ET DES DECISIONS

### DELIBERATION N° 2023/58

#### **OBJET : FONDS DE CONCOURS FONGIBLE EN FAVEUR DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE – SIGNATURE DE LA CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'HENIN-CARVIN POUR LA RENOVATION DE L'ECLAIRAGE INTERIEUR DES BATIMENTS**

L'an deux mille vingt-trois le vingt-huit du mois de Septembre à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Daniel MACIEJASZ, Maire, à la salle Simone de Beauvoir, en suite d'une convocation du 22 Septembre 2023, affichée à la porte principale de la Mairie.

#### **Etaient présents :**

Daniel MACIEJASZ - Alain COTTIGNIES - Karima BOURAHLI - Daniel KANIA - Françoise LAGACHE - Patrick HELLER - Emilie BOSSEMAN - Christian CONDETTE - Maria DOS REIS - Monique CAULIER - Lydie RUSINEK - Véronique MORTKA - Rachid DERROUCHE - Vincent VANDEN TORREN - Corinne DUTEMPLE - Nicolas COUSSEMENT - Valérie INVERSIN - Anne-Sophie OSINSKI - Alice MOCHEZ-HUYS - Mathilde BETRAMS - Alexis LEGRAND - Sébastien HOGUET

#### **Etaient excusés :**

Monsieur Jean-Marie DERUELLE qui a donné procuration à Monsieur Alexis LEGRAND  
Monsieur André RUCHOT qui a donné procuration à Monsieur Alain COTTIGNIES  
Monsieur Bruno DESRUMAUX  
Monsieur Olivier SOLON qui a donné procuration à Madame Maria DOS REIS  
Madame Mélissa DEMERVAL qui a donné procuration à Madame Valérie INVERSIN  
Madame Pauline DETOURNAY qui a donné procuration à Madame Lydie RUSINEK  
Madame Aïcha BOULOUIZ-LEMBA qui a donné procuration à Madame Emilie BOSSEMAN

Madame Emilie BOSSEMAN est élue secrétaire de séance.

Monsieur Vincent VANDEN TORREN qui est arrivé à 19h02 n'a pas participé aux votes des délibérations n°2023/52 à n°2023/61.

Le quorum est atteint, la séance est ouverte.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que la commune a sollicité le fonds de concours d'intervention fongibles en faveur de la transition écologique auprès de la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin pour la rénovation de l'éclairage intérieur des bâtiments.

Ce projet, inscrit au contrat d'engagement réciproque 2022-2026, signé entre la commune et la CAHC le 02 Mars 2023, respecte l'ensemble des critères d'éligibilité du règlement du fonds de concours et contribue à la transition écologique du territoire.

Monsieur le Maire informe que la CAHC est susceptible d'attribuer un fonds de concours d'un montant de 97 852 € pour un coût prévisionnel du projet s'élevant à 263 709 €.

Accusé de réception en préfecture  
062-216209072-20231006-DELIB-2023-58-DE  
Date de télétransmission : 06/10/2023  
Date de réception préfecture : 06/10/2023

Le conseil municipal,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

- Vu le projet de convention de versement de la CAHC attribuant un fonds de concours fongible en faveur de la transition écologique pour la rénovation de l'éclairage intérieur des bâtiments à LIBERCOURT.

Après avis favorable de la commission « Finances – Ressources Humaines – Jumelage » qui s'est réunie le 20 Septembre 2023, avoir pris connaissance de la note de synthèse remise avec l'ordre du jour et après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, soit 27 voix, décide :

- 1) D'accepter le fonds de concours d'intervention fongibles en faveur de la transition écologique de la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin, accordé à hauteur de 97 852 € pour la rénovation de l'éclairage intérieur des bâtiments.
- 2) D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de versement reprise en annexe 3 et toutes pièces relatives à la mise en œuvre de la présente délibération.
- 3) D'inscrire les recettes correspondantes au BP.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois dès transmission au représentant de l'Etat et sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

La secrétaire de séance  
Mme Emilie BOSSEMAN



**Date de publication : - 6 OCT. 2023**

Pour extrait certifié conforme,  
LIBERCOURT, le **6 OCT. 2023**  
Le Maire,  
Daniel MACIEJASZ

